



2020-21

Le Petit Cormoran

septembre à
novembre 2021



*La stratégie limicoles nicheurs des plages de
la baie du Mont-Saint-Michel à la frontière belge.
Coordination GONm*

Sommaire du PC N° 242

Page 2 : Votre association
Page 3 à 8 : Partager
Pages 9 à 21 : Connaître
Pages 22 à 28 : Protéger



Voire association

Contacter le GONm

Adresse : GONm 181, rue d'Auge 14000 Caen

Mail : secretariat@gonm.org

Tél : 02 31 43 52 56

Adhésions 2021

L'adhésion au GONm est due **par année**

civile : n'attendez pas pour réadhérer à votre association au titre de 2021. Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Le prélèvement automatique : contactez le secrétariat 0231435256 ou par mail : secretariat@gonm.org

- En ligne en cliquant sur la page d'accueil du site Internet du GONm :

<http://gonm.org/index.php?pages/adhesion>

- En adressant le montant de votre adhésion accompagné du bulletin d'adhésion téléchargeable, en cliquant sur la page d'accueil du site Internet.

Les tarifs 2021 sont :

Adhésion simple normale pour l'année 2021 : 30,00 €

Adhésion membre familial : 10,00 €

Adhésion simple petit budget : 15,00 €

Adhésion de soutien : > 45,00 €

Abonnement à la revue scientifique Le Cormoran : 15 €, ou 35 € pour les non-adhérents.

Pourquoi adhérer ?

Un exemple : Faune-Normandie. Pour une année de fonctionnement de Faune-Normandie, le GONm dépense plus de 10 000 € en salaires, charges, et cotisations nationales sans compter les déplacements, le bénévolat, etc.

Sans structure dédiée, sans les adhérents du GONm, Faune-Normandie ne fonctionnerait pas ; la connaissance des oiseaux, sans enquêtes organisées, ne progresserait pas et la protection ne serait qu'une idée sans concrétisation. Voilà à quoi sert le GONm et voilà pourquoi, il faut adhérer.

Rappels

Site Internet du GONm : www.gonm.org.

Forum du GONm : <http://forum.gonm.org>

Facebook www.facebook.com/GroupeOrnithologiqueNormand.

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les trois mois. Il est mis en ligne et est consultable sur notre site :

www.gonm.org

Le prochain Petit Cormoran paraîtra fin novembre 2021, les textes devront nous parvenir avant le 10 novembre 2021.

Les textes ne doivent pas dépasser une page et doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Claire Debout) et en ligne (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne). Responsable de la publication : Gérard Debout. Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.



La SNPN et le Groupe ornithologique normand renforcent leurs liens

Dans un but commun de sensibilisation du public, de connaissance des espèces animales et de préservation et de protection de la biodiversité en Normandie, la Société nationale de protection de la nature (SNPN) et le Groupe ornithologique normand (GONM) ont décidé d'unir leurs efforts grâce à un partenariat, qui permettra de mutualiser les compétences et les champs d'action entre une association nationale et une association régionale.

Ainsi le GONM et la SNPN mettront à disposition de leurs adhérents respectifs les informations sur leurs actions, leurs publications et leurs actualités. Des sorties natures et des conférences pourront être organisées dans le cadre de ce partenariat. Enfin, les deux associations pourront coopérer sur des projets ayant trait à la connaissance, à la protection et à la valorisation du patrimoine naturel.

Disparition d'Alain Perthuis

Le décès d'Alain Perthuis survenu le 18 mai 2021 m'a plongé dans une profonde tristesse. S'il n'était pas connu de tous les adhérents, c'est qu'Alain ne vivait pas en Normandie, mais était un adhérent fidèle et de longue date du Groupe Ornithologique Normand. Il aimait participer au guet à la mer sur les rivages normands, était venu plusieurs fois sur Chausey et Saint-Marcouf et, plus récemment, il avait participé au programme Acrola, à mes recherches

sur les tariers et flavéoles sur nos réserves des marais de la Taute et pris en charge le carré le plus proche de chez lui pour notre nouvel atlas régional. Il était admiratif du dynamisme et de l'activité foisonnante de notre association qui, en plus d'initier des enquêtes régionales comme peu d'associations, avait su créer des réserves et pris l'initiative d'acquérir des zones humides sur ses fonds propres.

Originaires de la région Centre, nous nous sommes connus adolescents alors qu'au milieu des années 1960 nous cherchions à nous initier au baguage sur l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin en rive gauche de la Loire. Outre la formation experte que nous avons reçue de François Larigauderie, nous étions passionnés par l'observation naturaliste, surtout des reptiles, batraciens et oiseaux et notre terrain de jeu était principalement la Sologne et le val de Loire, mais aussi la Beauce et ses busards, où nous assistions impuissants à la disparition des dernières outardes canepetières de la région.

Plusieurs voyages en commun à travers la France et l'Espagne nous ont permis d'accroître nos connaissances et l'occasion de rédiger en commun une note brève dans la revue *Ardeola* concernant des pluviers guignards à Ciudad-Real.

Alain voulait observer la totalité des espèces d'oiseaux du Paléarctique et pour cela, a visité tous les pays d'Europe, d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique de cette zone biogéographique pour y

parvenir. Voyageur insatiable, il y est parvenu à quelques exceptions près. Mais surtout, initiateur de la protection des nids de busards en France dès 1977, Alain était auteur de plusieurs synthèses sur les oiseaux du Loir-et-Cher et aussi un référent incontournable des naturalistes de la région Centre.

Nous avons en commun cette passion pour les rapaces et s'il m'a parfois accompagné à l'époque où j'étudiais la biologie de l'épervier d'Europe dans le bocage normand, il a eu plusieurs fois l'occasion de me montrer sa parfaite connaissance des rapaces les plus spectaculaires de son département : balbuzard pêcheur, aigle botté, et bien sûr circaète Jean-le-Blanc, son oiseau fétiche objet de contrôles annuels systématiques lors du week-end du 14 juillet.

Sa profession, garde forestier de l'ONF, et sa compétence ornithologique reconnue tardivement par cet établissement, lui ont permis de former de nombreux forestiers à l'ornithologie au sein même de cette structure. Bagueur dès les années 1970, mais abandonnant cette activité assez rapidement, il avait renoué avec elle dans les années 2000 pour baguer les jeunes cigognes noires.

Alain devait participer à notre voyage en Extremadura pour les 50 ans du GONM, région que nous avons visité ensemble 48 ans plus tôt : souvenirs d'un voyage que nous nous faisons une joie de renouveler. Pour nous, l'observation de nos premières outardes barbues, de loin à partir de la nationale empierrée et poussiéreuse allant de Salamanque à Caceres, que nous avons d'abord pris pour des moutons, restait gravée dans nos mémoires.

Nous présentons nos condoléances à Nicole, son fils Thibault et ses petits-enfants.

Alain restera pour moi, cet ami fidèle avec qui j'ai observé tant d'espèces pour la première fois.

Alain Chartier



Alain Perthuis dans nos réserves des marais de la Taute. Photo Claire Debout

2022 : les 50 ans du GONm

Le GONm a fêté ses 20 ans, ses 25, 30 et 40 ans. Nous souhaitons fêter comme il se doit nos 50 ans en 2022. Nous vous avons déjà présenté l'anniversaire à venir : le programme se précise et demande à être complété ... si vous le voulez.

N'hésitez pas à proposer des actions, des animations ; ainsi, Thierry Grandguillot propose des ateliers nichoirs ; Guillaume Debout proposera une promenade croquée aux environs de Caen pour s'initier au dessin d'oiseaux sur le vif : ces propositions s'ajouteront aux actions déjà listées dans le tableau suivant qui n'est donc pas complet.

N'hésitez pas : votre attachement à notre association n'en sera que plus important.

Gérard Debout



La photo ci-contre montre un des méchouis organisés dans le Pays d'Auge à l'occasion d'un de ces anniversaires.



2022	Thème	Réserves	Responsible	Autres	Responsible	Adhérents	Responsible
Janvier	Oiseaux des jardins 28 janvier	Flers	Etienne Lambert	Lancement du concours 50 ans dans les réserves	Philippe Gachet	La mémoire du GONm : recueil des archives	Joëlle Riboulet
Février	Mer menacée 19 février	Antifer (Après-midi)	Cyriaque Lethuillier	Conférence (soir) menaces sur les oiseaux marins	Gérard Debout	La mémoire du GONm : lancement des interviews	Claire Debout
Mars	Le grand cormoran	Grande Noé	Christian Gérard	Conférence : 50 ans d'histoire du grand cormoran	Gérard Debout	AG du GONm 26 mars Parution de l'atlas	Gérard Debout
Avril	Retour des migrateurs	Saint-Martin-Don	Thierry Lefèvre	Parution de l'atlas	G Debout B Chevalier	Visite bateau Antifer Ratier	Claire et Gérard Debout
Mai	Oiseaux marins et de rivage	Tombeleine Chausey Tatihou	Luc Loison Gérard Debout Jocelyn Desmares	Exposition liée à l'atlas	CA	Voyage en Espagne	Alain Chartier
Juin	Oiseaux des marais	Marais Carentan	Alain Chartier	Conférence cigogne blanche	Alain Chartier	Méchoui	Didier Desvaux
Sep-tembre	La migration	Dathée	Christophe Girard	Conférences Carolles dont Bilan concours	Claire Debout Philippe Gachet	Pique-nique dans réserves marais	Alain Chartier
Octobre	Exposition « immersive »	Bréville et autres réserves	Nicolas Klatka avec l'association La Tonne	Stage « biologie & écologie des oiseaux marins »	Gérard & Claire Debout	La mémoire du GONm : Livre (numérique ou ?) de photos commentées	Gérard Debout
No- vembre	Les dor-toirs	Prés de l'Orange	Sébastien Crase	Exposition grand cormoran	Joëlle Riboulet Gérard Debout	Réseau réserves du GONm	Gérard Debout
		Tatihou	Jocelyn Desmares				
Dé- cembre	Oiseaux d'eau	Marais Carentan	Alain Chartier	50 ans d'ornithologie	Gérard & Claire Debout	Mise en ligne des interviews	Claire Debout
		Bernache à ventre pâle	Bruno Chevalier				



Week-end Migration à Carolles les 25 et 26 septembre 2021

Voici le programme de cette manifestation automnale régulière initiée par le GONm en 2002, soit la 19^e année (il n'y eu pas de week-end en 2020 pour cause sanitaire) : **Samedi 25 septembre matin : sur les falaises de Carolles**

8h30 – 11h30 : suivi en direct de la migration avec des animateurs sur le site de la cabane Vauban

11h30 : apéritif inaugural officiel du WE à la salle de l'Amitié, offert par le GONm (en présence des personnalités et media), suivi vers 12h30 d'un pique-nique convivial, près de la MOM.

Samedi 25 septembre après-midi : à la salle de l'Amitié à Carolles

14h00 : présentation de l'exposition photographique de Nicole Mallet, conservateur bénévole de la réserve GONm de Fay (Orne) : oiseaux et mammifères, milieux boisés ou bocagers.

14h30 : conférences :

- Jean-Noël Crocq : les oiseaux et la musique. Pourquoi les oiseaux chantent-ils et sont-ils « musiciens », au sens où nous pouvons l'entendre.

- Gérard Debout : Les oiseaux ni nicheurs ni hivernants de Normandie.

Des sorties ornithologiques seront proposées au départ de la salle des fêtes dans la vallée du Lude, l'embouchure du Thar, Grouin du Sud, ...

Un atelier construction de nichoirs sera proposé par T. Grandguillot (durée > 1 heure)

Dimanche 26 septembre matin : sur les falaises de Carolles

A partir de 8h30, suivi en direct de la migration, à la cabane Vauban à Carolles

Un atelier construction de nichoirs sera proposé par T. Grandguillot (durée > 1 heure)

Lieux et accueil

Cabane Vauban (parking de la) à Carolles, Local du GONm rue de la poste à Carolles, Salle de l'Amitié derrière l'église.

MOM 02 33 49 65 88 et / ou Fabrice Cochard fabrice.cochard@hotmail.fr

Cette 19^e édition nous permettra d'accueillir et d'écouter Jean-Noël Crocq, clarinetiste, soliste de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, et professeur de la nouvelle classe de clarinette basse du Conservatoire National Supérieur de Paris. Il préside l'association Papageno, dédiée au développement de la musique de chambre dans les milieux scolaires, hospitaliers et carcéraux. Il se consacre désormais à l'écriture ainsi qu'à la photographie de nature (expositions récentes en Normandie, notamment à Villers sur mer en 2019).

Depuis la nuit des temps l'homme musicien écoute les oiseaux, les regarde voler, et tente de les imiter, de les évoquer. Dérouler une histoire aviaire de la musique, c'est mettre en lumière l'évolution du regard que l'homme porte sur la nature, et l'évolution du langage musical, une histoire de nature et de culture (une trentaine de courts extraits de chants d'oiseaux et de musique illustreront l'exposé). Un avant-goût peut être obtenu en suivant le lien : <https://www.arte.tv/fr/videos/100170-022-A/gymnastique/>

Nous vous espérons donc nombreux pour observer la migration des passereaux sur les falaises et aussi pour écouter M Crocq, ainsi qu'une conférence de Gérard Debout sur les oiseaux normands qui ne sont ni nicheurs ni hivernants, donc migrateurs.

Faites de la publicité autour de vous pour ces deux très intéressants thèmes évoqués par des spécialistes. Un atelier nichoir mené par notre adhérent du sud de la Manche, Thierry Grandguillot, et une

photographe Nicole Mallet qui saisit sur la pellicule tout ce qui bouge, nous offrira une belle série de ses tirages pris sur le vif en Normandie, dans l'Orne.

Claire Debout

CAROLLES
19^e EDITION

LES MIGRATEURS DE LA SAINT-MICHEL

SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 SEPTEMBRE 2021

SAMEDI

MATINÉE aux falaises de Carolles :
... OBSERVATION DE LA MIGRATION !

DÉJEUNER à la MOM :
- Apéritif offert par le GONM
- PIQUENIQUE COLLECTIF genre « repas tiré du sac ».
Chacun-e apporte sa spécialité !

APRÈS-MIDI à la Salle de l'Amitié :
EXPOSITION : photographies de Nicole Mallet
CONFÉRENCES

- » JN. Crocq : les oiseaux et la musique
utilisation des oiseaux par
les compositeurs
- » G. Debout : Les oiseaux ni nicheurs,
ni hivernants,
de Normandie

DIMANCHE

MATINÉE :
- OBSERVATION DE LA MIGRATION
aux falaises de Carolles
- ATELIER NICHORS
à la Salle de l'amitié
- SORTIES NATURALISTES

+ D'INFOS :

MAISON DE L'OISEAU MIGRATEUR
33 rue de la Poste 50740 Carolles
Tél : 02.33.49.65.88
fabrice.cochard@gonm.org

Salle de l'Amitié
1 chemin de l'Aumône 50740 Carolles

Un événement proposé par le
GROUPE
ORNITHOLOGIQUE
NORMAND



WWW.GONM.ORG

Avec le soutien de :





La responsabilité sociétale des entreprises, les oiseaux et le GONm

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) également appelée responsabilité sociale des entreprises est définie par la Commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. Depuis plusieurs années, des sociétés ou des entreprises ont adopté une stratégie RSE.

Le respect des valeurs humaines est souvent déjà présent dans la culture de certaines entreprises et, depuis peu, certaines abordent la biodiversité ... souvent de façon anecdotique car, même animés de bonnes intentions, les responsables de ces entreprises ne savent pas précisément quoi faire pour protéger voire améliorer la biodiversité :

- Mettre des ruches oui, mais il faut des prairies fleuries à proximité ;
- Préserver les nids d'hirondelle de fenêtre (et prévenir les salissures) oui, mais s'assurer que les autres besoins vitaux de l'espèce soient assurés dans un rayon raisonnable est indispensable, etc.

Le GONm peut proposer ses services aux entreprises engagées dans cette démarche RSE pour réaliser des inventaires ornithologiques des sites, proposer en conséquence des aménagements favorables aux oiseaux (plantations, pose de nichoirs, etc.), agir sur des sites protégés proches

pour le développement de la biodiversité, proposer des formations, sorties ou chantiers au personnel pour découvrir les oiseaux du site et des alentours.

Bilan ornithologique :

Une analyse des données de la base du GONm pour la commune et les communes avoisinantes fera ressortir le statut des espèces patrimoniales connues comme fréquentant la commune et leur phénologie. Les principaux habitats fréquentés par les différentes espèces seront également précisés.

Pour définir le statut patrimonial des espèces nous considérerons les statuts des espèces aux niveaux européen, national et régional.

Afin d'élaborer une cartographie d'abondance, le GONm propose d'effectuer des points d'écoute de 5 minutes de type STOC-EPS (Suivi temporel des Oiseaux Communs - Échantillonnage Ponctuel Simple) effectués à deux reprises en période de reproduction.

Le GONm se propose d'aider les entreprises dans le cadre des démarches RSE qu'elles engagent ; si votre entreprise s'engageait dans cette voie, manifestez-vous et impliquez le GONm : contactez-nous.

Gérard Debout

Enquêtes à venir

Hiver 2021 – 2022

Dortoirs de rapaces en hiver

En décembre 2021, une enquête sur les dortoirs de rapaces aura lieu. Le but est de suivre les dortoirs de busards des roseaux

et Saint-Martin et le faucon émerillon. Nous recherchons des volontaires. Pour plus de renseignements, veuillez contacter Sébastien CRASE par téléphone au 06 32 99 92 87 et par mail à sebastien.crase@gmail.com

Le GONM cité dans la littérature ornithologique

British Birds a publié dans son numéro de mai 2021, un article de Simon Barker « The value of traditional orchards for birds » (BB, 114, 280-291). Comme son titre l'indique, l'étude montre

Enquêtes en cours

Enquêtes Tendances : 15 août – 15 septembre ; 15 octobre – 15 novembre ; 15 décembre – 15 janvier
claire.debout@gmail.com

Tirepied en 2019 pour lui expliquer ce que nous savions des oiseaux du verger. S. Baker remercie Jean pour avoir partagé avec lui ses données sur les vergers et celles des autres membres du GONM qui ont étudié ce milieu. Jean est cité dans la

bibliographie tout comme notre précédent atlas. C'est une reconnaissance supplémentaire de la qualité de notre travail scientifique, comme le démontrent large-

The value of traditional orchards for birds

Simon Barker

Abstract Traditional orchards are a widespread if increasingly scarce habitat in Britain and Europe. They have received relatively little attention from ornithologists despite being home to a diverse community of birds, including some species of conservation concern. Many of the species found breeding in orchards are considered to be primarily woodland species, which perhaps implies that orchards function as a secondary habitat. However, results from surveys of breeding birds in traditional orchards in Herefordshire, Worcestershire and Gloucestershire between 2009 and 2019 show that the habitat is important in its own right. For some species, such as Lesser Spotted Woodpecker *Dryobates minor* and Common Redstart *Phoenicurus phoeniceus*, traditional orchards may be a more important breeding habitat than woodland.

Traditional orchards are found across Britain and much of western and central Europe, though nowadays they are seldom common and tend to be concentrated in particular areas. For example, in Britain most traditional orchards are found in Herefordshire, Worcestershire, Gloucestershire, Somerset, Devon and Kent. The habitat has been subject to considerably fewer studies than most other habitats, and much of the ornithological literature on the subject comes from continental Europe.

Traditional orchards are defined as groups of fruit trees planted at low densities in permanent grassland that is managed using low-intensity techniques, usually by grazing with livestock or, less frequently, cutting for hay. Pesticides are rarely used.

The trees in traditional orchards are grafted onto 'vigorous rootstock', which results in 'full-sized' mature trees. Although fruit is still harvested commercially from orchards, many traditional orchards, most modern large-scale fruit production is in intensively managed orchards that use short-lived trees grown on dwarfing rootstock. The area between the trees is treated with herbicides, while insecticides are widely used on the crop trees.



190. A traditional orchard in Colwall, Herefordshire, with open, semi-natural grassland and several old trees; July 2019.

These 'intensive orchards' contain few of the features that make traditional orchards attractive to birds and other wildlife, and several studies in Britain and continental Europe have confirmed that their avifauna is impoverished compared with their traditional counterparts (Taylor et al. 1984; Stevens 1992; Crocker et al. 1996; Collette 2008; Myczka et al. 2013; Kajoch 2017; Chmielewski 2019).

Traditional orchards were once a common feature of the British countryside, especially in lowland areas where most farms had an orchard in close proximity. In some parts of the country, orchards were once one of the mainstays of the local economy and 'orchardscapes' developed in some areas. The second half of the twentieth century saw many

orchards removed to make way for more profitable crops. Many of those that survived agricultural change have subsequently been lost to housing development – their often-close proximity to settlements making them particularly vulnerable.

At the time of the Land Utilisation Survey of 1933, there were 12,707 ha (31,400 acres) of traditional orchards in Worcestershire, equating to over 7% of the county's area (Harthan 1946). Today, less than 2,055 ha survives (Barroough et al. 2011). At a more local level, a 1:25,000 Ordnance Survey map from 1958 showed orchards with a combined area of 26.5 ha in the area immediately around my home village of Clifford's Mense on the Gloucestershire-Herefordshire border. The 1923 edition of the same map shows this 'orchardscape' to be largely still intact with 22.8 ha of traditional orchard. Today, just one orchard of 1.2 ha survives more or less intact. The odd veteran fruit tree in fields or gardens provides the only other clue that orchards were once widespread in the area.

The loss of traditional orchards in Britain has been mirrored elsewhere in Europe. More than 5,000 ha have been lost in Slovenia since 1990 (Vogrin 2013). In Normandy, France, there were 600,000 ha of traditional orchards in 1950 but that was reduced to 146,000 ha by 2000 (Collette 2008). In northwest Germany, 75% of traditional orchards were lost between 1979 and 2009 (Forejt & Srybe 2019).

Traditional orchards for birds

There is, however, still hope for traditional orchards. Organisations such as the Orchard Network (a partnership led by the National Trust with Natural England, the National Fruit Collection and the People's Trust for Endangered Species (PTES); <https://bit.ly/3rY6rTK>) are working to promote the conservation of traditional orchards, while the charity Common Ground is working to encourage the creation of 'community orchards' and has assisted in founding county-based 'orchard groups' (see <https://bit.ly/3rMD3ie>).

Campaniers initially focused on the cultural heritage of traditional orchards, especially the conservation of local varieties of fruit, but as time has gone on there is also a growing appreciation of the importance of orchards for wildlife. For example, PTES demonstrated that traditional orchards were the stronghold of the Nobile Chaffer *Gnorimus nobilis* (Alexander & Bower 2011), which became something of a poster species for orchards.

Work by Heather Robertson at Natural England was instrumental in traditional orchards achieving Priority Habitat status under the UK Biodiversity Action Plan in 2007, officially recognising their value for wildlife (Maddock 2008; Lush et al. 2009). An early consequence of this status was the mapping of traditional orchards across England and, more recently, Wales and Scotland (<https://ptes.org.uk/orchard-maps>). This recorded the just over 35,000 traditional orchards that survived in England, with a combined area of nearly 17,000 ha; nearly 6,000 sites in Wales, with a combined area of 779 ha; and nearly 2,000 sites in Scotland, with a combined area of just under 600 ha. It confirmed that traditional orchards maintain a presence in every county in England, Wales and mainland Scotland, with concentrations in the long-established English strongholds of Kent, Devon, Somerset, Gloucestershire, Herefordshire and Worcestershire (fig. 1).

British Birds 114 • May 2021 • 280–291

l'importance des vergers traditionnels pour certaines espèces d'oiseaux en Europe comme la chevêche, le gobemouche gris, le rougequeue à front blanc, ... L'auteur cite à plusieurs reprises le verger normand dans son étude. Jean Collette l'avait reçu dans un vieux verger local à

ment les résultats présentés ci-après. Base de notre action, la fiabilité de nos données et de nos enquêtes, acquises grâce à nos adhérents bénévoles, permet au GONM de voir sa compétence largement reconnue, y compris « au-delà des frontières ».

Gérard Debout



Suivi et pose de GPS sur des courlis cendré dans la vallée de la Taute

Frédéric Jiguet, directeur adjoint du CRBPO, responsable de l'Équipe CORPO (Conservation et Restauration des POPulations) a lancé un programme de recherches sur les courlis cendrés nicheurs en France dans le but de définir les zones d'hivernage des adultes et des jeunes. Il souhaitait poser des GPS sur plusieurs sites où l'espèce niche, dont les marais de Carentan. Nos premières tentatives de capture durant les parades fin mars et début avril se sont soldées par des échecs. Par contre, la découverte de 12 nids nous a permis de capturer 3 adultes au moment de l'éclosion des jeunes, 2 mâles le 30 avril et une femelle le 11 mai. Les résultats obtenus sur ces sites montrent que les adultes ne débordent pas sur le territoire de leurs voisins tant qu'ils ont des poussins, mais qu'à l'échec de l'élevage, le site est rapidement déserté. Ce fut le cas du mâle 211001 dont les poussins ont été prédatés dans les 5 jours suivant leur naissance et qui a commencé à naviguer sur le PNR durant un mois avant de quitter la Normandie le 5 juin à 23 h pour arriver dans le Ria Ortiguera le 6 à 11h50 : 850 km parcourus à 66 km/h de moyenne en montant à 1300 m d'altitude en baie du Mont-Saint-Michel. À ce jour, il est toujours dans ce Ria en Galice (Espagne).

Le mâle 211002, qui a élevé ses jeunes jusqu'à l'envol, est parti de Normandie le 12 juin pour rejoindre la baie d'Aveiro à 220 km au nord de Lisbonne (Portugal). Il est monté à près de 4000 m d'altitude avant d'atteindre la côte espagnole.

La femelle 211000, qui a probablement aussi réussi sa nidification, a entamé son voyage le 13 juin vers la réserve naturelle de l'estuaire du Sado à 45 km au sud de Lisbonne.

Depuis l'arrivée de ces 3 courlis dans leurs estuaires respectifs, ils n'ont pas bougé et sont manifestement bien partis pour y rester et sont donc à abri des chasseurs, l'espèce n'étant chassable dans aucun de ces 2 pays.

Les informations obtenues sont déjà riches d'enseignements :

- Nous connaissons enfin les sites d'hivernage de nos courlis,
- Leur stratégie de migration après la nidification (survol de la mer à haute ou basse altitude probablement en fonction de la météo),
- La chasse en Normandie n'a donc plus d'impact sur nos nicheurs locaux lors de l'ouverture de la chasse au gibier d'eau (7 août sur le DPM et 21 août sur les marais intérieurs cette année), à voir s'il en est de même en début d'année.

La pose de GPS sur les jeunes s'est avérée fastidieuse, car si la découverte des nids et le baguage des poussins à la naissance (21 bagués) ne posent guère de problème, retrouver les jeunes lorsqu'ils ont 20 - 25 jours, âge minimum pour pouvoir les équiper, est beaucoup plus ardu.

Le 30 juin, 2 jeunes (211004 et 211005) d'une même fratrie dont l'âge est estimé à 25 jours ont pu être équipés :

- 211005 a été prédaté le 6 juillet
- 211004 a survécu. Il a effectué son premier vol le 9 juillet, en parcourant 700 m avant de chuter dans un maïs, mais en repartira quelques heures plus tard pour revenir sur son site de naissance. Il ne prospectera les alentours qu'à partir du 18 juillet, mais au 12 août, il était toujours cantonné dans la vallée de la Taute et n'avait pas encore rejoint la côte.

Là aussi les informations obtenues sont conséquentes :

- Comportement et manœuvres de diversion des adultes en présence d'un prédateur ou d'un danger avéré ou supposé,



- Relation entre jeunes d'une même fratrie (malheureusement écourtée),
- Déplacements journaliers des jeunes entre site de gagnage (prairie fauchée) et dortoir (prairie de fauche sur pied dans le cas présent),
- Abandon des jeunes par les adultes quelques jours avant qu'ils soient capables de voler (peut-être pas représentatif car, compte tenu de la date de naissance, ces jeunes sont issus d'une ponte de remplacement et les adultes étaient peut-être pressés de quitter leur site de nidification – mais ce n'est qu'une hypothèse),
- Concentration de jeunes volants sur les sites de gagnage et mouvements effectués au sein du marais,
- Dortoirs occupés.

En définitive, il ne rejoindra aucune baie normande, mais fréquentera les gabions et les parcelles fauchées et humides du nord de la vallée de la Taute jusqu'au 12/08, puis après un trajet de 10 km vers l'ouest et ½ h d'hésitation, partira en migration de Gorges le 12/08 vers 20h30 pour arriver le 13 à 20h14 dans l'estuaire du Minho (frontière entre l'Espagne et le Portugal) : un peu plus de 25 heures sans escale et 1300 km parcourus. Le lendemain matin, il remonte vers le nord et rejoint le Ria de Vigo (Espagne).

Par ailleurs, un courlis (212065) nichant en Hollande est arrivé en baie des Veys le 28 juin et semble vouloir y hiverner.

À signaler que tous ces courlis sont aussi porteurs de bagues gravées bleues à écriture blanche (chiffres), donc soyez vigilants et en cas de contrôles visuels, n'hésitez pas à m'envoyer vos photos.

Alain Chartier



Le jeune se nourrissant dans une prairie fauchée et très humide (25 juillet). Photographie Alain Chartier



Parcours effectué par le jeune 211004 pour rejoindre la péninsule ibérique.



Bilans d'enquête

Bilan Wetlands international « oiseaux d'eau en janvier » 2021

Introduction

Nous avons recensé 382 716 oiseaux en janvier 2021, contre 341 035 en janvier 2020, progression de 13 % par rapport à l'effectif moyen enregistré ces 10 dernières années (339 412), proche de l'effectif record recensé en janvier 2011 (402 254), année où la température était comparable à celle de 2021.

En lien avec la dynamique propre à chaque espèce et à la bonne couverture dont bénéficie cette enquête, 16 d'entre-elles (15 % de la cohorte) ont établi un nouveau record historique : les plongeurs (1 199 dont 625 indéterminés), le grand cormoran (7 836 dont les 2/3 dans le cadre de l'enquête au dortoir), le héron cendré (698), le héron garde-bœufs (3 456 mais en réalité plus de 4 500), la spatule blanche (205), le cygne tuberculé (2 153), *l'oie à tête barrée* (8), le canard souchet (4 639), le pluvier doré (12 365), le grand labbe (26), la mouette tridactyle (960), les alcidés (17 984 dont 14 831 indéterminés). Sachez également que nous étions plus de 100 en janvier pour couvrir cette enquête, dont un quart de professionnels. Nous avons parcouru plus de 10 000 km et consacré 600 h de notre temps, soit une valorisation du bénévolat estimée à 25 000 €. Bilan

La baie du Mont Saint-Michel que nous partageons avec nos voisins bretons, a accueilli 21 % de ce total ; viennent ensuite : les marais du Cotentin et du Bessin (13 %), l'estuaire de Seine (12 %), le littoral seinomarin (10 %), la baie des Veys (9 %), la vallée de la Seine et le Pays d'Auge (5 %), la côte ouest du Cotentin (4 %), les

plateaux de l'Eure (3 % à la faveur de l'enquête « Vanneau huppé et pluvier doré), la côte est du Cotentin, la côte du Bessin, le littoral Augeron, la côte de Nacre, la baie d'Orne et la côte nord du Cotentin (2 %), le Pays de Bray, le Pays de Caux, la vallée de l'Eure et de la Risle (1 %), pour les principaux sites fonctionnels. Des conditions d'accueil spécifiques à travers la Normandie décident de la répartition des espèces (cf. tableaux et cartes présentés dans la version complète de cet article à <http://www.gonm.org/index.php?post/475>

Ainsi, la Seine-Maritime joue un rôle prépondérant pour les oiseaux marins, avec le littoral augeron pour le grèbe huppé entre autres ; le département de la Manche pour les grands échassiers (qui ont bénéficié ici d'une enquête spécifique), les anatidés de surface, les canards marins et les limicoles ; 69 % des foulques sont recensées dans l'Eure et la Seine-Maritime (vallée de la Bresle comprise que nous partageons avec nos voisins de la Somme) ; 43 % des canards plongeurs d'eau douce hivernent dans l'Eure, mais la Manche ou plus exactement la tourbière de Bauppte accueille désormais 23 % des effectifs. RDV le WE des 15 et 16 janvier 2022 pour la 56^{ème} édition de cette enquête.

Les coordinateurs départementaux :

Calvados : Martin Billard martinbillard.o@gmail.com

Eure : Christian Gérard cgerard648@gmail.com

Manche : Bruno Chevalier bruno-chevalier@neuf.fr

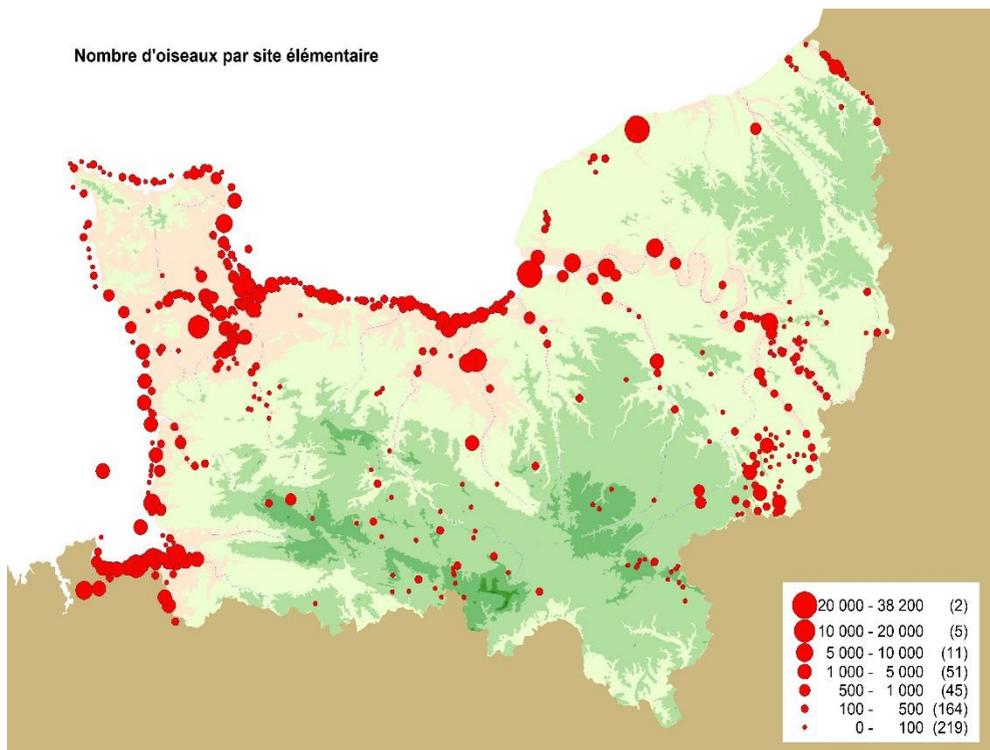
Orne : Etienne Lambert ela.histoire@hotmail.fr

Seine-Maritime : Loan Delpit ldelpit@la-poste.net

Merci aux animateurs départementaux et à la centaine de participants qui font le succès de cette enquête, démontrant ainsi notre capacité à nous mobiliser pour la protection des oiseaux et de leurs milieux. Nul doute qu'il en serait autrement si vous n'étiez pas là pour recueillir ces indicateurs ! *Je remercie plus particulièrement Fabrice Gallien qui transmet le relai à Loan Delpit cette année pour la coordination de cette enquête en Seine-Maritime, ainsi qu'Étienne Lambert qui assure cette même mission dans l'Orne depuis la dernière édition.*

Bruno Chevalier

Nombre d'oiseaux par site élémentaire



Nombre d'oiseaux par site élémentaire en janvier 2021

Réseau des limicoles côtiers 2020-2021

Introduction

Le GONm a intégré l'Observatoire « Littoral, limicoles et macrofaune benthique » en novembre 2008. Ce dispositif initié par le réseau des Réserves Naturelles Nationales de France met en œuvre un programme de surveillance continu, basé sur le dénombrement mensuel des limicoles côtiers sur les principaux sites estuariens

et côtiers de la façade Manche-Atlantique-Méditerranée. Il a pour objectif de contribuer à un éclairage national sur la distribution spatiale et temporelle des stationnements, permettant notamment une meilleure définition du statut des espèces présentes et de préciser, au service des gestionnaires et des décideurs locaux, la variabilité saisonnière des enjeux de conservation.



Distribution des espèces recensées

Outre leurs dimensions, ces sites fonctionnels présentent des différences notables sur le plan morphosédimentaire. Ces spécificités expliquent la présence/absence en proportions variables des espèces recensées, en lien avec les ressources que produisent chacun de ces milieux, et selon les besoins alimentaires de ces espèces qui peuvent varier sensiblement en fonction de la période.

Données globales

La baie du Mont Saint-Michel a accueilli de 58,7 % des effectifs recensés au cours du

cycle 2020-2021 ; la baie des Veys 16,6 %, la côte sud des havres 10,6 % ; la côte est du Cotentin et le Val de Saire 6,5 % ; la baie d'Orne 4,6 % ; Causey 1,5 % ; la côte nord des havres 1,5 % (déclin prononcé). Cependant, si l'on s'affranchit de la disparité des surfaces en jeu pour rendre compte de la richesse trophique et spécifique de ces 12 sites fonctionnels en travaillant sur les densités, le classement est bien différent comme nous pouvons le constater sur la figure 1, puisque dès lors la baie d'Orne occupe le 1^{er} rang, la baie des Veys le second rang, la baie du Mont-Saint-Michel le 3^{ème} rang, etc.

	Baie du Mont-Saint-Michel	Archipel de Causey	Havre de la Sienne	Havres de Blainville-Geffosses	Havre de Lessay	Havre de Surville	Havre de Portbail	Havre de Barneville-Carteret	Val de Saire	Côte Est Cotentin	Baie des Veys	Baie d'Orne
Migration postnuptiale												
Nombre d'oiseaux	26682	765	4275	1222	1004	312	88	204	616	1627	6578	1470
Densité / 100ha	103	38	107	41	50	26	9	41	77	54	219	210
Hivernage												
Nombre d'oiseaux	48019	1359	4384	1575	1377	1024	572	207	1504	6517	19918	4961
Densité / 100ha	185	68	110	53	69	85	57	41	188	217	664	709
Migration prénuptiale												
Nombre d'oiseaux	29955	521	3330	448	1379	234	42	32	208	1120	3023	1706
Densité / 100ha	115	26	83	15	69	20	4	6	26	37	101	244
Part relative annuelle	58,7	1,5	6,7	1,8	2,1	0,9	0,4	0,2	1,3	5,2	16,6	4,6
Rang en termes de densité	3	8	5	10	7	9	12	11	6	4	2	1

Densité moyenne par site en 2020-2021

Hivernage

Le territoire d'intervention de ce réseau (baie des Veys et baie de Seine sous la responsabilité des conservateurs de ces réserves) a accueilli 92,5 % des limicoles côtiers recensés en Normandie en janvier 2021 dans le cadre de l'enquête Wetlands International, soit 89 906 oiseaux.

Migration

La somme des effectifs maximaux mensuels recensés au cours des deux mouvements migratoires est de 86 841 oiseaux (contre 88 773 en 2018-19), 44 843 au cours de la migration postnuptiale, 41 998 lors de la migration prénuptiale. Le recensement décadaire des 2/3 sud de la côte des havres, de la baie d'Orne, de la baie des Veys et de la côte est du Cotentin (partiellement) en période de migration,



permet de préciser la chronologie du flux global et de l'estimer à 320 000 migrateurs au minimum pour l'ensemble de la

Normandie en 2020-21, 200 000 au retour et 120 000 à l'aller, si nous admettons que la part relative des oiseaux dénombrés en janvier dans le cadre de ce réseau est comparable à celle recensée au cours des phases de migration et que la durée des haltes migratoire est inférieure à dix jours.

Le lecteur trouvera dans la version complète de cet article disponible à <http://www.gonm.org/index.php?post/476>, quatre cartes figurant la répartition quantitative des 10 principales espèces en hiver et 5 en période de migration, ainsi qu'un tableau sur la distribution spécifique relative à chaque période du cycle annuel pour chacun des 12 sites étudiés.

Les adhérents souhaitant rejoindre ce réseau sont plus que bienvenus et en particulier sur la côte nord des havres de la Manche, car votre contribution est indispensable pour pérenniser cet observatoire. Merci de me contacter : bruno-chevalier@neuf.fr ou 02 33 50 01 93.

Bruno
Chevalier

Remerciements : Ce bilan est le produit du travail mené sur le terrain par nos collègues de la RN de Beauguillot, du SyMEL et de l'ONCFS 14 & 50, du PNR des marais du Cotentin et du Bessin en ce qui concerne la baie des Veys ; en baie du Mont-Saint-Michel le réseau compte une vingtaine d'observateurs, il est animé par Fabrice Cochard pour le GONm et Régis Morel pour Bretagne-Vivante ; à Chausey, Fabrice Gallien procède d'octobre à février avec les nombreux adhérents du GONm qui participent aux stages ; Jean Pierre Marie coordonne ce suivi avec l'aide de Alyssia Duchesney, Andréa Petiton, Cédric Ballagny, Eric Robbe, Gérard Deloison,, Jacques Girard, James Jean Baptiste, Jean Pierre Clave, Jean Pierre Moulin, Martial Tancoigne, Olivier Zucchet, Robin Runddle, Sébastien Bernede, Sophie Poncet ; Régis Purenne et la RN de Beauguillot ont ce même rôle pour la côte est du Cotentin auprès de Jocelyn Desmares et Alain Barrier ; Bruno Chevalier, Gérard Debout, Denis Le Maréchal et Quentin Lesouef interviennent sur la côte ouest du Cotentin.

Atlas des oiseaux de Normandie. 2016-2019

L'Atlas des oiseaux de Normandie paraîtra en mars 2022.



La recherche des financements nécessaires à l'édition de notre futur atlas est en cours. D'ores et déjà, l'OFB, la Région Normandie nous ont promis leur aide. Des entreprises (WPD, Unicem, Eurovia), ont fait de même voire l'ont déjà accordée comme Toshiba lors d'une petite cérémonie fort sympathique près de Dieppe le 23 juillet dernier. La remise du chèque a permis d'évoquer d'autres possibilités de partenariat et nous a permis de visiter le refuge du GONm établi dans l'usine Toshiba.

Votre soutien est déjà très important puisque, à la date du 15 août 2021, notre appel aux dons, via Helloasso avait reçu une réponse favorable de 121 d'entre vous. Ces 121 donateurs ont donné la somme déjà très importante de 12 245 €.

Cette souscription se poursuit et si vous souhaitez aider à la réalisation de ce projet important et permettre à votre association de le finaliser, merci de répondre à notre appel en ligne en vous rendant sur le site du GONm



<http://www.gonm.org/> et en cliquant en haut à droite sur la photo de cormoran huppé.

Merci à tous.

Les documents (textes, cartes et photos) seront remis à l'éditeur (OREP) à la fin du mois d'août : notre calendrier prévisionnel est donc respecté et la parution prévue en mars 2022 devrait bien avoir lieu à la date prévue : l'assemblée générale de mars 2022.

Gérard Debout

Espèces

Si ce n'est (dd)toi, c'est donc ton frère (aldrine)...

Il y a 60 ans, le BTO organisait le 1^{er} recensement du faucon pèlerin en GB, enquête qui allait par la suite permettre de mesurer l'effondrement de la population du rapace coïncidant avec l'introduction en 1956 des insecticides organochlorés.

Cramp, analysant de nombreux cadavres, montrera que ce n'était pas le DDT mais d'autres molécules de la même famille qui étaient responsables du déclin du pèlerin en GB. Aldrine, dieldrine, heptachlore sont alors largement utilisés *en enrobage des semences* alors qu'aux USA, c'est le DDT qui est majoritairement *épanché sur les cultures*. La publication en 1962 du célèbre ouvrage de l'Américaine R. Carson (*Le printemps silencieux*) va définitivement faire porter au DDT la responsabilité du désastre écologique, ce qui est exact aux USA vu son usage massif mais insuffisant en Europe. La démonstration est d'autant plus importante que si le DDT provoque la fragilité des coquilles d'œufs empêchant le renouvellement des générations, les autres

molécules tuent directement les adultes ! Ratcliffe publie des résultats en 1963 qui aboutiront à l'interdiction de ces molécules tueuses au grand dam de l'industrie agrochimique avec pour effet le début de la lente reconstitution des populations de faucon pèlerin que nous vivons actuellement en Normandie 40 ans plus tard !

La mémoire collective a conservé à juste titre une place à part au DDT, « porte drapeau » facilement mémorisable, des effets indésirables des molécules de synthèse dans la nature. Les combats juridiques et scientifiques qui opposeront naturalistes et industriels se poursuivent actuellement avec d'autres cibles, par exemple l'interdiction des néonicotinoïdes.

Cette mise au point extraite de la revue *British Birds* rapporte une donnée étonnante : de 1904 à 1954, un collectionneur a quasiment récupéré toutes les pontes de faucon pèlerin du Sussex (approximativement la moitié du département de la Manche) sans effet sur le nombre de couples nicheurs ! On imagine que les populations voisines fournissaient des remplaçants, à supposer que d'autres collec-

tionneurs n'écument pas les comtés périphériques !...

Jean Collette

Avranches Baie du Mont

0F. 23.6.21

Un couple de faucons pèlerins en ville

À chaque début de saison, le Groupe ornithologique normand compte les espèces d'oiseaux présentes à Avranches, ville propice aux oiseaux. Y compris aux faucons pèlerins, une espèce rare.




Dimanche, le GONm a proposé une sortie découverte des oiseaux de l'été à Avranches. | Photo: Quentin FROISSARD

Ce jeune faucon pèlerin a été réplacé dans son nid dimanche dernier. | Photo: Facebook/DenisWOLFF

(et titre détourné emprunté à La Fontaine-Le loup et l'agneau) Greenwood J. (2021)- It was not DDT. *British Birds*, 114 : 248-250.



Le retour du roi des nocturnes nicheur en Normandie !

Après la découverte en Seine-Maritime de deux oiseaux trouvés morts en 2015 puis 2017, l'observation d'un individu attaquant un lapin de garenne en 2016 et, au vu du dynamisme de la population de la région voisine des Hauts-de-France, nous attendions le retour du grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) nicheur en Normandie. Mais il a fallu toute la perspicacité de notre collègue Vincent Poirier pour trouver le premier nid le 5 juin dernier dans les falaises cauchoises (1 adulte avec 2 jeunes en duvet).

C'est le plus grand et le plus lourd de tous les rapaces nocturnes du monde. Les mâles sont généralement plus petits et plus légers que les femelles : envergure de 1,4 à 1,8 m et de 1,5 à 3 kg pour les mâles contre 1,5 à 1,9 m et 1,7 à 4 kg pour les femelles. Le Grand-duc chasse en vol et à l'affût. Le régime alimentaire se compose de proies allant du campagnol au jeune renard, d'oiseaux et d'amphibiens. A l'instar de tous les prédateurs, il capture prioritairement les proies affaiblies. A l'occasion, il peut être charognard.

Il est fort probable que les parents soient originaires du Nord-Pas-de-Calais où une population d'une trentaine de couples est actuellement suivie par l'association AUBEPINE. Nous sommes donc, depuis quelque temps, en relation avec les naturalistes de ce groupe et notamment avec son Président, Alain Leduc, et échangeons les informations, prochainement certains jeunes, là-bas, vont être équipés de balises afin de suivre leur dispersion. Certains sites normands ressemblant aux leurs (comme les carrières), il est possible que ce rapace niche déjà également

à l'intérieur des terres. Je vous invite donc à le rechercher.

Les périodes les plus favorables pour déceler sa présence sont janvier-février quand les couples marquent leurs territoires, et de juin à septembre lorsque les cris des juvéniles portent loin. Nous allons donc suivre l'évolution de cette espèce dans notre région, surveiller les aires de reproduction et demander des mesures de protection pour les pylônes et les lignes électriques (l'oiseau trouvé en 2017 avait été victime d'une électrocution). Une paroi rocheuse et tranquille appartenant à un de nos membres va recevoir, cet hiver, un nichoir spécifique afin de favoriser le retour du roi des nocturnes dans notre région.

Pour en savoir plus et mieux comprendre le fonctionnement de colonisation du nord de la France, je vous recommande le livre intitulé « Le Hibou Grand-Duc d'Europe dans le Nord-Pas-de-Calais – 1989-2016 » qui est un historique et une synthèse des travaux que l'Association AUBEPINE a mené durant cette période. A commander auprès d'AUBEPINE 16, rue Saint-Laurent 59186 ANOR (prix : 30 € port compris).

Thierry Lefèvre
Coordinateur Rapaces Nocturnes





Lectures

Guide d'identification des oiseaux en migration postnuptiale diurne en Wallonie

Le n° 2/3, vol. 56, 2019 d'Aves est un volume de 216 pages entièrement consacré au sujet mis en objet. Très bien fait.

Pour chaque espèce, outre le statut migratoire en Wallonie avec les graphiques des abondances par semaine, sont passés en revue : la phénologie, la description du vol, les risques de confusion avec d'autres espèces, la taille des groupes en général et la mixité, la détectabilité, quelques astuces pour l'identification, les cris, le tout avec photos.

Pour les cris, le lecteur est renvoyé au site d'Aves : <http://www.aves.be/5623>.

Joëlle Riboulet

Une lecture à partager

J'ai lu il y a peu l'ouvrage de Vinciane Despret : Habiter en oiseau, publié chez Actes Sud dans la collection « Mondes sauvages, pour une nouvelle alliance ».

Vinciane Despret est une philosophe et psychologue belge. Elle enseigne à l'Université de Liège.

Dans cet ouvrage, elle s'intéresse à la notion de territoire chez les oiseaux. Au prix d'un travail de recension d'articles ou d'ouvrages sur le sujet allant du XVIIe siècle avec les traités d'oisellerie jusqu'aux recherches les plus récentes, elle retrace comment cette notion a évolué au fil des ans. Car, comme le stipule Baptiste Morizot dans la postface, cet ouvrage n'est pas « un livre sur les oiseaux » mais un livre sur les scientifiques qui s'y intéressent « peuplé de [leurs] discordes, désaccords, palabres interminables ».

On s'en délecte, tant l'écriture est plaisante et les références nombreuses :

J'y ai découvert les travaux de deux ornithologues. Ceux de Margaret Nice, dont Vinciane Despret estime qu'elle « fût l'une des ornithologues les plus fécondes les plus intéressantes du champ des recherches sur les territoires ». A la fin des années 1920, elle commença par observer les bruants chanteurs dans les environs de sa maison dans l'Ohio. Puis elle les bagua d'une combinaison de quatre anneaux de couleur et d'un anneau d'aluminium. Elle pût suivre ainsi en 1932, 136 bruants, mâles et femelles. Elle connaissait si bien les mâles qu'elle était capable de les reconnaître à leur chant, chacun ayant un répertoire unique de six à neuf chants différents. Elle pût ainsi repérer leurs « manières d'être : résident d'été, résident d'hiver, mâle, femelle, intrus, résident, résident jouant le rôle d'intrus, intrus jouant le rôle de résident, mâle tyran s'apaisant sur le tard, femelle distraite, femelle combative ». A la même époque, une autre ornithologue, Barbara Blanchard, étudie les bruants à couronne blanche en Californie. Elle observe trois bruants qui ne cessent de chanter et de s'attaquer. Elle découvre, que ce sont, contre toute attente, des femelles. « Si je ne les avais baguées, j'aurais pensé que j'observais une dispute de frontières entre deux mâles ». L'ornithologie ne s'est donc pas résumée à un monde essentiellement masculin.... Bref, je vous recommande avec enthousiasme la lecture de cet ouvrage totalement rafraîchissant. Il vous permettra de ne plus considérer la notion de territoire « comme allant de soi ».

Joëlle Riboulet

Comment les cacatoès apprennent à ouvrir les poubelles

Article intéressant et étonnant à lire dans le Monde : https://www.lemonde.fr/sciences/article/2021/07/25/comment-les-cacatoes-apprennent-a-ouvrir-les-poubelles_6089501_1650684.html



Où voir les oiseaux en Normandie ?

Où voir les oiseaux en Normandie est un nouvel ouvrage rédigé par Gérard Debout et très récemment paru aux éditions OREP.

L'ouvrage : « où voir les oiseaux en Normandie » est un guide de découverte de plusieurs sites de Normandie, où il vous sera possible d'observer un grand nombre d'espèces d'oiseaux sauvages de la région, dans leur milieu naturel.

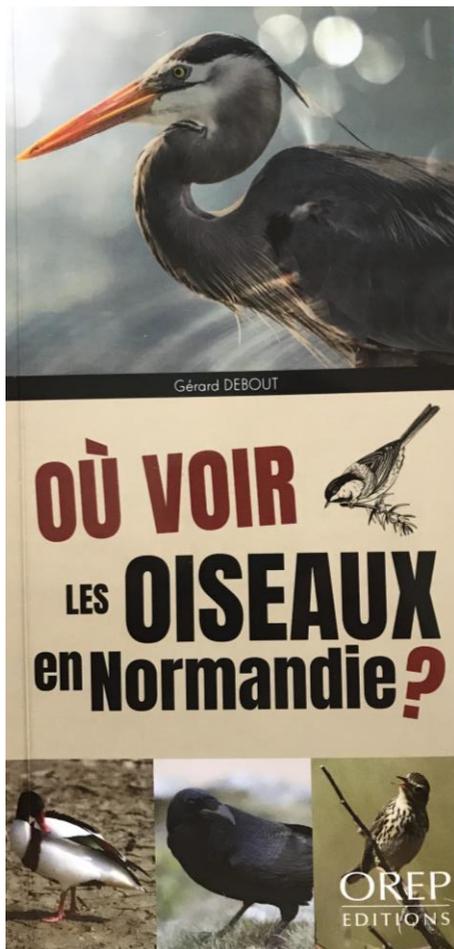
34 sites sont proposés, les principaux oiseaux à découvrir sont présentés pour chacun d'eux et un itinéraire est proposé. 11 lieux de séjour, centraux par rapport à un groupe de sites, vous permettront de planifier votre découverte ornithologique de la région.

En fonction des saisons, vous observerez non seulement des oiseaux, mais aussi des milieux variés, dans des paysages que vous redécouvrirez même si vous les connaissez déjà avec un regard nouveau, celui de l'observateur d'oiseaux.

Oiseaux de mer, des rivages et des marais, oiseaux des landes, des bocages et des forêts, mais aussi oiseaux des plaines, vos jumelles vous permettront de les observer et de réaliser que la biodiversité de nos régions mérite elle aussi que l'on s'en préoccupe.

96 pages en couleurs, pour un prix de 12,90 €, ce livre peut être acheté en

librairie, maisons de la presse, rayon livres de certaines grandes surfaces, etc. Bonne lecture et bonne découverte des circuits proposés.





Quand la nature n'est pas à la fête

« La fête nautique sur l'étang de Morette : l'apothéose », ce titre de presse du 15 mai 1983 rapportait un spectacle de ski nautique ! Les nids flottants des grèbes huppés apprécieraient... Il y aurait une longue litanie d'exemples identiques où loisirs et fêtes provoquent au minimum un dérangement pour certaines espèces au « mauvais moment » : parapente sur les falaises « à grand corbeau », déval'pente sauvage sur les dunes à colonies d'hirondelles de rivage, concerts dans des lieux insolites (« Dune fanfare à l'autre » sur la dune de Dragey, « rencontre festive entre musique et nature »), et plus largement plage et gravelot à collier interrompu. Il a fallu plusieurs réunions à Saint-Lô au Conseil général pour discipliner l'organisation des courses d'orientation au Bois d'Ardennes. Récemment, notre collègue Alain Barrier correspondant pour des carrières en refuge du Cotentin a obtenu une réunion pour essayer de minimiser les effets du passage d'un « trail » sous les nids du faucon pèlerin et du grand corbeau. Et comment qualifier les 26 000 passages en août sur la grande île de Chausey ?... Il n'y a pas de solution toute faite pour gérer cette concurrence : la « nature » est considérée comme un espace de liberté où les activités de loisir prennent une autre dimension. Il est parfois possible de modifier le calendrier, d'aménager les circuits (carrière de Brix après l'intervention d'A. Barrier), de préciser une réglementation pouvant aller

jusqu'à l'interdiction temporaire (parapente par exemple). Des actions de protection ponctuelle ne sont applicables que dans



des cas précis (nids de GCI sur les plages). Plus généralement, le minimum serait d'obliger les organisateurs à fournir aux participants une information mettant en avant la présence d'espèces occupant les lieux avant *Homo loisirus*. Par exemple, tout scolaire participant à une course d'orientation au Bois d'Ardennes aurait dû recevoir une information sur l'originalité du bois et quelques rudiments de connaissances naturalistes via les enseignants responsables de l'organisation. Est-ce encore le cas ?... À l'heure du tout verdissement « durable », poser quelques règles de responsabilisation vis à vis de la biodiversité devrait devenir une règle.

Jean Collette

Morette et ski nautique : archives du forum, message 31 à <http://forum.gonm.org/search.php?keywords=morette&t=906&sf=msgonly>



Espèces

Des espèces invasives ... animales ou végétales, de leur interaction avec l'avifaune locale

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*) papillon originaire de l'Asie de l'Est subtropicale est arrivée en Europe dans les buis ornementaux dans le sud-ouest de l'Allemagne en 2007. C'est en 2018 qu'elle arrive en Catalogne, lieu de l'étude montrant l'adaptabilité d'un oiseau, le coucou geai, pour profiter d'une ressource alimentaire nouvelle et exotique. La pyrale développe deux générations la même année et en commence une troisième et c'est sous la forme de chenilles qu'elle subsiste en diapause pendant l'hiver. Le coucou-geai, au printemps suivant, la dévore avec délectation puisque deux individus ont été suivis se nourrissant quasi exclusivement de cette chenille du 30 avril à la fin de mai. D'autres observations ont montré l'appétence du rougequeue noir, des mésanges et du choucas pour la chenille de pyrale alors que le moineau domestique et l'hirondelle de cheminée préfèrent consommer le papillon adulte. C'est un bel exemple d'adaptation alimentaire suite à l'introduction, due à l'homme, d'organismes au-delà de leur aire géographique originelle. Un deuxième exemple nous présente cette fois une interaction trophique entre une plante ornementale introduite et l'avifaune autochtone frugivore. La plante : le *Pittosporum tobira* est un arbuste au feuillage persistant originaire du Japon et de Chine, invasif dans la région méditerranéenne. Il est aujourd'hui très répandu dans les jardins d'agrément, en milieu urbain. C'est en août qu'il fructifie sous forme de fruits encapsulés gris à orange contenant deux graines rouges très brillantes. Les dispersers sont principalement le merle noir et la fauvette à tête noire mais aussi le

rougegorge et l'étourneau qui opèrent une dispersion invasive des graines.

Ces deux études ont été faites près de Barcelone pendant la période de confinement du Covid-19, période mise à profit pour des études de proximité dans les jardins.

Garcia Espluga, B. Garcia-Readigos, M.A. 2020 – Invasive box-tree moth *Cydalima perspectalis*, a new food resource for Great Spotted Cuckoo *Clamator glandarius*. Revista Catalana d'Ornitologia 36,70-73.

Bracho Estevanez, C.A. 2020 – Trophic interactions between Japanese mock orange -*Pittosporum tobira*- and autochthonous frugivorous birds in a town in Catalonia. Revista Catalana d'Ornitologia 36, 74-78.

(Cette revue est consultable gratuitement à la bibliothèque universitaire de Caen en présentant sa carte d'adhésion au GONm).

Claire Debout

Prise en compte des nids d'hirondelles

La destruction de nids d'hirondelles est une opération interdite par la loi. Toutefois, celle-ci peut être autorisée par les services de l'État sous plusieurs conditions, avec ou sans procédure de dérogation à la destruction de sites de reproduction d'espèce protégée.

Pour en savoir plus, voici deux liens utiles :

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/prise-en-compte-des-hirondelles-dans-les-batiments-a3958.html>

http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/guide_hirondelle-2.pdf

Ensemble, pour préserver les oiseaux qui nichent sur nos plages !

Chaque année, 200 à 250 couples nicheurs de la Normandie, depuis de très nombreuses années dans le recensement régulier de la population de gravelots à collier interrompu mais aussi des autres limicoles nicheurs des hauts de plage (grand gravelot, petit gravelot et huître-pie) et mène de nombreuses actions de protection mais aussi de sensibilisation auprès des usagers des plages et des élus. Les comportements changent progressivement et de nombreux riverains notamment sont déjà au courant des bonnes pratiques (rappelées ci-après) à adopter sur une plage en vue de participer à la préservation de ces différentes espèces protégées au niveau national.

Les gravelots à collier interrompu ont misé sur le camouflage, gros avantage pour ne pas être repérés dans un environnement présentant peu d'obstacles et abritant des prédateurs potentiels (pies et corneilles surtout, renards parfois !).



*A gauche : femelle de gravelot à collier interrompu en train de couvrir ses trois œufs ! - Photo Gilles Guillou
A droite : nichée écrasée malencontreusement par un promeneur ou son chien. Photo J. Jean Baptiste*

Cependant, ce camouflage peut aussi devenir un inconvénient au retour des beaux jours, les promeneurs ou les chiens pouvant marcher sur les nids par inadvertance.

Le Groupe ornithologique normand (GONm) s'investit à l'échelle de l'ensemble de la Normandie, depuis de très nombreuses années dans le recensement régulier de la population de gravelots à collier interrompu mais aussi des autres limicoles nicheurs des hauts de plage (grand gravelot, petit gravelot et huître-pie) et mène de nombreuses actions de protection mais aussi de sensibilisation auprès des usagers des plages et des élus. Les comportements changent progressivement et de nombreux riverains notamment sont déjà au courant des bonnes pratiques (rappelées ci-après) à adopter sur une plage en vue de participer à la préservation de ces différentes espèces protégées au niveau national.



Dans les secteurs fréquentés par les gravelots, pendant toute la durée de leur période de reproduction (1^{er} avril à fin août) :

- Quand vous vous promenez sur la plage, merci de marcher de préférence sur le sable humidifié par la dernière marée. En tout cas, il faut éviter à tout prix de marcher sur le sable sec du haut de plage, situé entre la laisse de mer la plus haute et le pied de dune ou de digue car vous risqueriez à coup sûr d'écraser des œufs ou des poussins ;
- Pour les mêmes raisons, il convient de ne ramasser ni déchet, ni bois flotté, au niveau de cette même laisse de mer du haut de

plage, en particulier dans les secteurs balisés avec des panneaux en losange « Warning gravelots en danger » ;

- Enfin, il est indispensable de tenir son animal de compagnie préféré, à distance du haut de plage, en le baladant de préférence sur le sable mouillé et idéalement avec une laisse, même quand cela n'est pas imposé par la réglementation en vigueur sur la commune littorale concernée (cf. arrêté municipal), ceci notamment pour la sécurité de tous les usagers.



secteurs de « bacs à marée » qui sont des réceptacles le plus souvent en bois, destinés à accueillir, théoriquement, uniquement les déchets littoraux récoltés.

Cependant, ces pratiques pourtant très respectables et qui se veulent au départ « écocitoyennes », peuvent s'avérer très défavorables, voire catastrophiques, en période de reproduction des gravelots.

En effet, lorsque l'on ramasse des déchets sur le haut de plage, sur un secteur de nidification de gravelots, en pleine période de nidification, soit du 1^{er} avril au 31

août, on risque à tout moment soit d'écraser les œufs ou les poussins ou/et soit de déranger les adultes qui étaient en train de couvrir. A titre indicatif, sachez que lorsqu'un nid avec des œufs de gravelots n'est pas couvé pendant plus de 15 mn, lors d'une journée de fort ensoleillement, les 3 œufs grillent littéralement !

Le Groupe ornithologique normand (GONm) a récemment engagé le dialogue avec différents acteurs du littoral, notamment des élus et agents de Gouville-sur-Mer et Anneville-sur-Mer et d'autres communes de la Manche mais aussi des associations qui organisent ou accompagnent plus ou moins régulièrement des opérations de collecte raisonnée des macrodéchets littoraux (Orchis et le CPIE du Cotentin par exemple), pour faire un test de fermeture temporaire des bacs à marée durant la période de reproduction, lorsque ces bacs sont situés en zone à haut risque pour les gravelots. L'objectif est que progressivement tous les élus des communes littorales et autres acteurs concernés par le sujet soient rencontrés, notamment pour que les bacs à marée déjà en place sur le littoral et situés dans des secteurs favorables à la



Poussin de gravelot à collier interrompu venant d'éclore : quasi invisible comme les œufs.

Photo James Jean Baptiste

On observe aussi une évolution des sensibilités par rapport aux déchets d'origine humaine ramenés par les marées successives. Depuis quelques années déjà, une belle dynamique « anti-pollution » s'est progressivement mise en place, un peu partout en France, dont la Manche et qui se traduit, entre autres, par des ramassages, organisés ou spontanés, de macrodéchets sur le littoral (plages, havres, dunes) et par la mise en place dans certains



nidification des gravelots soient fermés du 1^{er} avril au 31 Août et équipés d'un panneau informatif expliquant la raison de leur fermeture temporaire et résumant par ailleurs les gestes favorisant la préservation des gravelots.

D'une manière générale, le GONm préconise que tous les travaux sur le haut de plage ainsi que la collecte des déchets littoraux sur ce même secteur, à titre individuel ou collectivement, se concentrent sur l'automne et l'hiver sachant qu'au printemps et en été, la plupart des collectivités de la Manche et du Calvados travaillent avec des prestataires de collecte (le plus souvent

associatifs : qu'il s'agisse de chantiers d'insertion ou non) et qui sont généralement formés aux techniques de nettoyage « dit raisonné » des plages !

A noter que les secteurs de nidification de gravelots sont identifiés généralement par la présence de panneaux d'entrée de plage et/ou de panonceaux « Warning, gravelots en danger ».



Ensemble, protégeons les gravelots et leurs habitats



Le site que vous allez découvrir accueille des **habitats naturels riches** mais **vulnérables** !

La laisse de mer du haut de plage

Elle est composée de débris naturels (algues, coquillages, bois, etc.), parfois accompagnés de déchets d'origine anthropique. Elle participe à la formation des dunes qui protègent la côte de l'érosion, sur les plages sableuses. La laisse de mer attire aussi de nombreux oiseaux, leur offrant de quoi s'alimenter et un lieu de nidification pour certains.

C'est le cas du **Gravelot à collier interrompu**, du **Grand gravelot** et du **Petit gravelot** qui nichent sur les plages et dunes de la façade maritime normande et des Hauts-de-France.

Ronds comme des galets et courts sur pattes, ils parcourent nerveusement la vasière et le haut de plage à la recherche de nourriture. Sensibles au piétinement et au dérangement, les gravelots déposent leurs **œufs à même le sable ou sur les galets**. Leurs nids et leurs poussins sont quasiment invisibles.

Gravelot à collier interrompu



Grand gravelot



Petit gravelot



Ces 3 espèces d'oiseaux sont rares et menacées. Protégées au niveau national et européen, elles sont en déclin en Europe.

Comment les protéger ?



Je respecte la réglementation* en contournant les zones de tranquillité balisées avec ce pictogramme.



Je tiens mon chien en laisse et le garde à mes pieds.



Je reste à plus de 50 m des adultes, des nids et des poussins.



Je privilégie le bas de plage (sable mouillé) pour me promener, je ne piétine pas la laisse de mer en haut de plage.

* Perturbation volontaire des espèces animales non domestiques protégées, passible de 750 € d'amende max.

* Perturbation volontaire des espèces animales non domestiques protégées, passible de 750 € d'amende max.

Entre le **1er avril** et le **31 août**, des zones temporaires de tranquillité sont mises en place et balisées sur ce site pour favoriser la reproduction des gravelots.

Respectons-les !



Pour en savoir plus :





Précisons que ces panneaux ainsi que les autres outils de communication également conçus ou actualisés au cours du printemps 2021, sont utilisés désormais sur l'ensemble de la façade Manche Est Mer du Nord, par souci de cohérence et d'uniformisation des messages et des supports, ceci dans le cadre de la nouvelle Stratégie d'Action 2021-2022 en faveur des limicoles nicheurs des plages coordonnée par le GONm et déclinée sur cette façade maritime, qui s'étend depuis le Mont Saint-Michel jusqu'à la frontière belge !

Ceci bien sûr en lien étroit et avec le concours de très nombreux acteurs de Normandie et des Hauts de France qui interviennent soit sur le volet scientifique et technique de ce beau projet collectif (actions de recensement des couples nicheurs, de suivi des nids, de mise en place de dispositifs de protection physique) et/ou sur le volet communication/sensibilisation de tous les usagers du littoral.

Pour en savoir plus sur les actions mises en œuvre par le GONm et ses partenaires dans le cadre de cette nouvelle Stratégie d'Action en faveur de la préservation des limicoles nicheurs des hauts de plage, voire pour nous prêter main forte pour les recensements, le suivi des nids et/ou les actions de protection ou de sensibilisation, n'hésitez pas à contacter directement le GONm au 02 31 43 52 56 ou à consulter son site web : www.gonm.org ou sa page Facebook ou à flasher ce QR code.

Jean-Luc Balaguer



Refuges

Deux nouveaux refuges à Pont-l'Évêque et Blangy-le-Château (14)

Monsieur et Madame Joly, propriétaires d'une ferme équestre à Pont-l'Évêque ("Normandie Challenge") et d'un parc arboré accueillant des mobiles-homes à Blangy-le-Château ("Domaine du Lac"), ont contacté le GONm afin que ces deux espaces deviennent des refuges.

Deux visites en mai et juin offrent un aperçu de la richesse de ces sites, préservée par les pratiques responsables et bienveillantes des propriétaires. À Blangy, le parc est riche d'un étang et d'un ruisseau où chevalier guignette, bergeronnettes des ruisseaux et grise ont été observés, ainsi que la poule d'eau peut-être nicheuse.

La présence d'arbres anciens et la tranquillité du lieu, dont une partie est volontairement laissée en friche, favorisent l'installation de nombreuses espèces. Le nombre de grives musiciennes (une trentaine) et de merles (une vingtaine) est important. La linotte mélodieuse, le bouvreuil pivoine, le pic épechette et l'épervier sont présents, en plus des espèces typiques du milieu (38 dénombrées). Un gobe-mouche gris niche sur

la façade d'un appentis en bois, au grand plaisir de son propriétaire.

Après notre premier passage, Monsieur Joly a fait imprimer des panneaux représentant

certaines des espèces d'oiseaux que nous avons relevées pour l'information des résidents, et pense organiser un concours photo pour les sensibiliser à cet environnement naturel. Nos conseils sont accueillis avec intérêt : éviter de faucher la zone humide sur la berge de l'étang pour laisser se développer les nombreuses plantes présentes ; éradiquer la vergerette du Canada ; laisser plus de végétation sur la berge la plus isolée afin de favoriser la nidification de la poule d'eau.

Le refuge de Pont-l'Évêque consiste essentiellement en une zone bocagère de pâturage pour chevaux entre l'autoroute A13 et l'Yvie où remonte la truite de mer. La bouscarle de Cetti, la linotte mélodieuse et les espèces des buissons abondent telle la fauvette grise. Il a été conseillé de laisser plus de ronciers. Au niveau de l'habitation, l'accueil de nombreux nids de moineaux domestiques et d'étourneaux sous le rebord du toit, et ce malgré les importantes salissures, montre le respect des propriétaires pour le vivant et leur engagement dans sa protection.

Rendez-vous est pris pour une troisième visite à la Toussaint, avec le petit-fils, âgé d'une dizaine d'années et passionné d'ornithologie. La relève est assurée !

Anaïs Wion,
correspondante des
refuges



Un nid de gobemouche décoratif au refuge de Blangy. Photographie- Jean Collette.